

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE**

L'an deux mille vingt et un, le dix sept juin à 18h30,

Les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance, se sont réunis en la salle du Quattro de Gap, sous la Présidence de M. Christian HUBAUD, sur la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 59 Présents à la séance : 42
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2021
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2021

OBJET :

Projet de Renouveau Urbain du quartier du Haut-Gap. Mission externalisée d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Autorisation de Programme/Crédits de Paiement

Étaient présents :

Mme Nicole MAGALLON , M. Jean-Baptiste AILLAUD , M. Patrick ALLEC , M. Serge AYACHE , M. Rémi COSTORIER , M. Jean-Claude LAFONT , M. Michel GAY-PARA , M. Claude NEBON , M. Roger GRIMAUD , Mme Mélodie GAILLARD , M. Thierry PLETAN , M. Denis DUGELAY , Mme Monique PARA-AUBERT , M. Daniel BOREL , Mme Marie-Christine LAZARO , Mme Annie LEDIEU , M. Benjamin CORTESE , Mme Claudie JOUBERT , Mme Laurence ALLIX , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , Mme Charlotte KUENTZ , M. Christophe PIERREL , Mme Isabelle DAVID , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Gérald CHENAVER , M. Hervé COMBE , M. Christian HUBAUD , M. Guy BONNARDEL
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Christian CADO procuration à M. Vincent MEDILI, M. Bernard LONG procuration à Mme Mélodie GAILLARD, Mme Carole LAMBOGLIA procuration à M. Roger GRIMAUD, Mme Sylvie LABBÉ procuration à Mme Marie-Christine LAZARO, M. Christian PAPUT procuration à M. Daniel BOREL, M. Frédéric LOUCHE procuration à Mme Laurence ALLIX, M. Roger DIDIER procuration à M. Christian HUBAUD, Mme Maryvonne GRENIER procuration à M. Claude BOUTRON, Mme Paskale ROUGON procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Catherine ASSO procuration à Mme Rolande LESBROS, M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Solène FOREST procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Daniel GALLAND procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Eric GARCIN procuration à Mme Isabelle DAVID

Absent(s) :

M. Jean-Michel ARNAUD, Mme Marie-José ALLEMAND

Il a été procédé, conformément aux articles L.5211-1 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Laurence ALLIX, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Par délibération en date du 8 décembre 2020, notre assemblée a approuvé la signature d'une convention pluriannuelle de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance de renouvellement urbain pour le Quartier du Haut-Gap cofinancé par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU) dans le cadre du Nouveau Programme National pour la Rénovation Urbaine (NPNRU).

Ce projet, d'une durée de 7 ans, concerne le quartier prioritaire politique de la Ville et a vocation à transformer l'image du quartier du Haut-Gap en favorisant une plus grande mixité sociale et fonctionnelle ainsi qu'une meilleure intégration de ce dernier au sein du territoire pour faire du Haut-Gap un quartier d'"excellence".

En tant que porteur de projet, la Communauté d'agglomération est garante du pilotage administratif, technique et financier du projet en appui à l'ensemble des maîtres d'ouvrages impliqués sur le projet, à savoir : Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance, Ville de Gap et Office Public de l'Habitat.

La Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance prévoit une mission externalisée d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de type OPCU (Ordonnancement, planning et coordination de la programmation urbaine) pour le suivi opérationnel et financier du Projet de Renouvellement du Haut-Gap.

Compte tenu de la nature du projet et de sa durée de 7 ans, je vous propose de prévoir ce financement sous la forme d'une autorisation de programme et de crédits de paiement.

Ce mode de gestion, particulièrement utilisé sur des projets financièrement importants et de nature pluriannuelle, permet d'adopter l'opération d'investissement dans son ensemble et de définir l'échéancier et les modalités de mise en œuvre budgétaire pour chaque exercice concerné.

Les AP/CP (autorisations de programme et crédits de paiement) permettent d'inscrire uniquement les crédits qui seront dépensés au cours de l'exercice. La gestion budgétaire est ainsi mieux adaptée à la réalité de l'avancée du projet.

Concernant la création d'une mission externalisée d'assistance à maîtrise d'ouvrage, le plan de financement global est le suivant :

Autorisation de programme :

Dépenses : 294 000.00 € TTC

Ressources : 294 000.00 € TTC

- Autofinancement : 171 500.00 €
- Subvention : 122 500.00 €

Les crédits de paiement correspondants sont les suivants :

CP 2021 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2022 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2023 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2024 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2025 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2026 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

CP 2027 :

Dépenses : 42 000.00 € TTC
Ressources : 42 000.00 € TTC

- Autofinancement : 24 500.00 €
- Subvention : 17 500.00 €

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget général de chaque exercice concerné.

Décision :

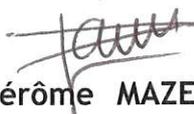
Je vous propose aujourd'hui, sur avis favorable de la Commission Développement économique, Finances, Ressources humaines du 08 juin 2021 :

- Article 1 : de créer une autorisation de programme de 294 000.00 € TTC pour la mission externalisée d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le projet de Renouvellement Urbain du quartier du Haut-Gap.
- Article 2 : d'approuver le report des crédits de paiement non consommés d'un exercice sur l'autre.
- Article 3 : De voter le montant des crédits de paiement pour les exercices 2021 à 2027 tels que décrits ci-dessus.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 57

Le Vice-président



Jérôme MAZET

Transmis en Préfecture le : 25 JUIN 2021

Affiché ou publié le :

25 JUIN 2021

